

01 SEP. 2017

Toulon, le

Monsieur Robert BENEVENTI
Président du Syndicat Mixte
SCoT Provence Méditerranée

A

Monsieur Jean-Sébastien VIALATTE
Maire de Six-Fours-Les-Plages

Réf : SPM/RB/BT/CC/17/072
Objet : Invitation Bureau Syndical du SCoT

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

J'ai bien reçu votre courrier le 27 Juillet 2017 relatif à une demande d'avis sur votre projet de règlement local de publicité arrêté le 28 Juin 2017.

Votre dossier sera étudié lors de notre Comité Technique ⁽¹⁾ du SCoT le mardi 5 Septembre 2017.

Il sera ensuite soumis au vote du Bureau Syndical du SCoT qui aura lieu le :

**Jeudi 14 Septembre 2017
à 14h00
au SITOMAT
Chemin Gaëtan Gastaldo
Quartier de l'Escaillon
83200 TOULON**

Je vous invite à présenter ou à faire présenter votre dossier lors de cette réunion.

En l'attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Robert BENEVENTI



Copies pour information :

- Monsieur Jérémy VIDAL, délégué suppléant SCoT – Conseiller Municipal – Mairie de Six-Fours
- Monsieur Jean-Marie FERAUD – DGST Mairie de Six-Fours
- Cabinet Gopub Conseil

(1) Le Comité Technique est composé de conseillers techniques et de représentants de l'Etat (DDTM du Var)